



## CREA Nouvelle Aquitaine 16 juin 2023

A l'ouverture de la réunion du CREA, la Directrice adjointe de la DRAAF demande aux membres de respecter une minute de silence en hommage à deux élèves de l'enseignement agricole décédés au cours des derniers mois.

L'Élan commun était représenté par Olivier BLEUNVEN, Flavien THOMAS, Eric GUILLAUD, Diane RAFFOUR, Jonathan LAPORTE et Patricia BLANDEL.

### **1 – Les action de communication de l'Enseignement agricole**

**La DRAAF** présente l'opération « le bus de l'aventure du vivant » qui s'est arrêté sur 11 lieux différents en Nouvelle Aquitaine. Ce bus poursuit ses déplacements et revient en novembre 2023 dans la région, sur d'autres sites. Selon la directrice d'Ahun plus de 150 collégien.nes ont été accueilli.es à Guéret. Pour elle c'est donc une bonne opération

**Pour l'Élan commun** cette manifestation, qui a son intérêt, reste malgré tout marginale et insuffisante au regard de la taille des bassins de recrutement.

Le logo « Aventure du vivant », qui devait être déployé dans tout l'enseignement agricole, n'est pas valorisé et n'est donc pas fédérateur, par exemple lors des portes ouvertes ou sur le site des établissements. C'est bien, mais pas suffisant au regard des chiffres, des résultats et surtout au regard des sommes investies.

Aujourd'hui, se pose évidemment la question des recrutements mais aussi le maintien des élèves et étudiant.es dans la voie scolaire, notamment sur certaines filières et niveaux et spécifiquement en BTS. D'ailleurs le camion ne cible pas les BTS.

**La DRAAF** répond qu'il n'y a pas que le bus mis en place. Selon elle beaucoup d'autres actions de communication sont menées avec la Région et l'Éducation Nationale (un stand et des animations sur le Salon de l'agriculture de NA, la participation au Salon de l'orientation à La Rochelle en novembre 2023, la valorisation des poursuites d'études des bac pro vers les BTSA avec PassEnSup, un directeur référent auprès des autorités des DASEN et préfets, une journée de formation pour les PP de 3<sup>ème</sup>, une journée des métiers au collège). Il faut raisonner dans un ensemble de démarches de valorisation grâce à ce triptyque. Elle reconnaît que le bilan des évolutions des effectifs est difficile à faire mais on ne sait pas si sans ces actions, ce ne serait pas moindre encore.

**Pour la Région, M. Pascal Cavitte**, il y a une dynamique de communication de l'EA qui est ancienne. Il signale la Salon des professionnels de l'orientation à la Rochelle en novembre.

## 2 - L'Agro Smart Campus

La DRAAF et le Conseil régional présentent la feuille de route 2023 – 2025 de cette structure qu'ils présentent comme un réseau régional dont l'objectif est d'accompagner l'accélération de la transition agroécologique de l'enseignement.

Le Conseil Régional de Nouvelle Aquitaine, Bordeaux Sciences Agro et l'INRAE en sont les fondateurs.

Créé en 2018, l'Agrocampus entre cette année dans sa deuxième phase avec la mise en place des partenariats entre tous les acteurs de l'EA. Des groupes de travail et une communication sont engagés auprès des établissements pour qu'ils s'en emparent.

Un questionnaire a d'ailleurs été envoyé mais la faiblesse des retours empêche une dynamique de co-construction.

Pour le CRNA, il faut maintenant que cela arrive jusqu'aux équipes pédagogiques, sur les exploitations aussi. Il relance donc les équipes pour faire avancer le projet.

Une journée de travail s'est tenue, animée par G. Bœuf écologue, sur notamment la définition de l'agroécologie et pour définir des ambitions (feuille de route de la région, développement durable, enseigner à produire autrement, eau...).

L'Agrocampus souhaite développer les liens entre le scolaire et l'enseignement supérieur. Il doit aussi permettre de penser l'agroécologie avec la réalité des territoires de Nouvelle Aquitaine.

Pour cela de grands rendez-vous fédérateurs sont programmés : manifestation d'intérêt auprès de tous les établissements, constitution de groupes de travail pour valoriser les connaissances, les productions.

**L'Élan commun**, souligne d'abord que les personnels se perdent dans les différents campus entre les campus des métiers de l'Éducation nationale, les campus labellisés par la Région, les différents établissements qui se renomment eux-mêmes campus, ...

Il y a une question structurelle importante dans ce projet car nous n'avons aucune information sur le support légal de cette entité. Quel est le support avec tous ces acteurs ? Qui finance car il y a une question récurrente sur ce type de projet sur la distinction entre les financements publics et privés ? Comment sont définis les rôles de chacun ? Quels sont leurs engagements ? ...

On mélange des structures qui n'ont pas obligatoirement les mêmes intérêts sur tous les sujets, voire qui se trouvent en concurrence (exemple sur les recrutements aujourd'hui entre enseignement public et enseignement privé) sans définition exacte de l'implication de chacun. Si nous sommes amenés à travailler ensemble, nous n'avons pas la même vision, les mêmes contraintes, les mêmes valeurs entre enseignement public et privé.

On peut aussi s'interroger sur le chevauchement de cette structure avec d'autres, comme par exemple « Pollen » au niveau national en terme de ressources. Quel est l'apport réel d'Agrocampus ? Que peut-il apporter de plus ? Dès lors on peut s'interroger sur une volonté de main mise de la Région sur l'Enseignement Agricole. Il faut définir clairement les rôles de chacun et les limites éventuelles à mettre.

Si nous sommes favorables à une irrigation descendante pour avancer sur l'agroécologie notamment dans la formation, pour autant le travail de fond doit primer sur la communication qui vient après, après la montée en technicité.

Nous rappelons que l'enseignement agricole public est le premier outil pour la formation en agriculture par ses effectifs et ses exploitations.

**Le Conseil Régional** assure qu'il s'agit juste d'un partenariat sans volonté de main mise du CRNA. Il reconnaît que l'on peut s'y perdre dans les campus mais ici il s'agit bien d'un partenariat, pour aller plus loin ensemble. Il y a une valorisation et monter en charge de nouveaux systèmes. Par contre ce n'est pas un campus de pilotage.

**L'Élan commun** regrette le manque de réponse et reste sur un sentiment de confusion. Nous avons vraiment du mal à comprendre ce qu'est cette structure malgré peut-être de bonnes intentions derrière... Il peut apparaître comme un outil technocratique supplémentaire, ce qui peut expliquer le manque d'énergie des établissements à répondre. Beaucoup des enjeux soulevés relèvent du Ministère et de l'État mais pas de la Région.

**Pour Bordeaux Sciences Agro**, il y a un besoin de territorialisation des connaissances. C'est complémentaire et vient renforcer les initiatives nationales.

**Pour la DRAAF**, nous sommes bien sur du partenariat sans lien avec les autres campus. Ici, c'est une démarche de travail partenarial. Le travail commun n'impacte pas le travail de chacun, sur les structures existantes. Il n'y a pas de remise en cause de la façon de travailler de chacun.

On travaille fort avec le CRNA là-dessus : c'est une force ce partenariat.

C'est juste une intelligence collective mais la question des moyens n'est pas à cette endroit. EPA2 est relié à Neoterra pour avoir des orientations conjointes et complémentaires, mais si nous entendons vos craintes, le Conseil Régional ne se substitue pas au ministère.

**Pour l'Élan commun** il n'y a pas de remise en cause de l'objectif du MASA sur le Produire Autrement mais on nous demande de travailler tous ensemble pour recruter, tous aller dans le même sens ... pour autant en début d'année nous serons en concurrence car les moyens ne suivent pas pour tout le monde.

Il y a une réelle inquiétude des personnels sur l'avenir de leur outil de travail et sur leurs conditions de travail. Dans une situation de pénurie on nous demande d'avancer plus vite et plus loin mais qui va trancher sur la répartition des moyens ? en faveur de qui ? sur quels critères ? (la participation au campus ...?). Il ne s'agit pas d'une guerre public/privé, mais d'un problème de partage des moyens.

**La DRAAF** assure entendre nos inquiétudes, mais il n'aura pas d'impact sur les moyens, ni sur la carte scolaire.

**Le Conseil régional** insiste sur la promotion et le travail en commun, sur des choses qu'on ne peut faire seul.

### **3 - Concertation Régionale PLOA, sur le volet formation**

**La Chambre d'Agriculture** rappelle le cadre dans lequel cette concertation a été engagée au niveau de chaque région. La Chambre a donc mené la concertation avec les différents acteurs en région pour aboutir à des propositions autour des 4 enjeux identifiés : la population agricole ; le climat ; les moyens de production ; la souveraineté alimentaire.

Ce sont trois groupes de travail qui ont planché sur :

- Groupe 1 : « Orientation et formation »
- Groupe 2 : « Installation et transmission »
- Groupe 3 : « Adaptation et transition face au changement climatique »

Le GT1 « orientation et formation » a travaillé sur l'attractivité de l'EA / l'orientation et formation des nouveaux installés / mieux préparer les nouveaux installés et futurs actifs / mieux former les actifs agricoles et a aboutit à 6 propositions prioritaires

La concertation régionale s'est étalée sur 4 mois (de février à avril).  
Le texte national nourrit de ces concertations sera présenté fin juin et l'examen parlementaire commencera à l'automne.

**L'Élan commun** rappelle qu'il a participé à cette concertation mais a appris que nous n'étions pas convoqués et que nous ne serions donc pas remboursés de nos frais de déplacement. C'est inacceptable compte tenu des engagements du Ministre au lancement de la concertation et l'engagement de notre organisations dans ce travail.

Sur le fond, on met encore la charrue avant les bœufs, en cherchant à attirer davantage de jeunes alors qu'on ne travaille pas sur le contenu. La concertation est restée en surface.

Les questions agricoles notamment par l'alimentation touche tout le monde. Or il n'y avait que des technicien.nes pas d'acteur.rices de la formation ni de la société civile en général.

L'Élan commun n'a pas d'opposition aux 6 propositions prioritaires mais sur leur mise en œuvre. Plusieurs points posent problème (exemple sur service civique – sur école maternelle, ...).

Une loi d'orientation est un levier rare. Nous avons raté une occasion de nous exprimer pour un véritable changement peut être parce que nous n'avons pas eu le temps d'aller au fond des choses, avant que ne remontent certaines propositions au niveau national.

**La Chambre d'Agriculture** reconnaît que le temps était contraint et que les échanges se sont donc concentrés sur comment faire venir de nouveaux publics dans nos établissements et formations, comment aller chercher ces publics... C'est un choix délibéré de notre région de ne pas traiter le contenu, d'autres régions ont fait d'autres choix en termes de thématiques et ce ne sera pas absent de la concertation nationale. Elle assure que des éléments ont été rectifiées suite aux remarques du SNETAP-FSU.

**La DRAAF** estime que les citoyen.nes étaient représenté.es au travers des membres de la COREAMR (Commission régionale de l'Économie agricole et du monde rural). Enfin s'agissant de leur participation directe il y avait la plateforme nationale pour que les citoyens puissent s'exprimer.

**La FCPE** dénonce le fait de ne pas avoir été associée à la concertation régionale, or ils auraient pu l'enrichir.

**La Chambre d'Agriculture** assure que toutes les associations de parents d'élèves ont pourtant été contactées

#### **4 - Parcoursup & Affelnet**

**La DRAAF** estime que nous sommes encore au milieu du gué et qu'il est difficile de donner des chiffres précis et fiables.

\* Pour Affelnet

Il y a, à cette date, 290 comptes créés pour 2627 élèves de 3<sup>ème</sup> mais avec des variabilités entre les formations et les établissements.

Il y a 2477 vœux 1 soit 87 % des vœux (83 % de la capacité d'accueil en 2<sup>nde</sup> en public – plus compliqué pour avoir des chiffres privé temps plein et MFR).

La fin des saisies était au 9 juin, la commission d'appel se réunissait le 14 juin et les résultats des admissions seront annoncés le 23 juin.

\* Pour Parcoursup

La phase complémentaire est ouverte depuis hier. On peut basculer des places entre groupes maintenant, pour changer les quotas, car en phase complémentaire on peut les changer mais il faut appeler la DRAAF.

Il y a ce stade + 2505 inscriptions en BTS et + 405 vœux confirmés et l'offre a augmenté en NA. En revanche le taux de pression est en baisse.

Le nom « Bioqualim » n'améliore pas le recrutement : les 3 établissements ont moins de 10 inscrits à ce jour.

A noter en ACSE, beaucoup de vœux définitifs. On constate également une augmentation du nombre de vœux GF, DATR et Travaux paysagers. Par contre il y a une baisse forte dans les métiers du végétal.

Enfin il y a eu 20 demandes pour la semestrialisation en NA

**L'Élan commun** rappelle que nous sommes sur des prévisions sans distinction entre voie scolaire et apprentissage. L'an passé à l'issue des affectations Parcoursup et de la phase complémentaire nous étions à - 12 % an dernier en voie initiale scolaire (-12,4 % dans le supérieur niveau 3)

Sur les outils eux-mêmes, aujourd'hui on s'interroge sur l'efficacité de ces outils :

- sur les affectations elles-mêmes : Parcoursup est un parcours du combattant pour les familles,
- sur le type d'élèves qui arrivent chez nous : après Affelnet on observe un grand nombre de démissions en cours de formation, à quel moment la déperdition se fait-elle ? Des jeunes qui se rendent compte que cela ne correspond à leurs attentes. Pourtant nous avons des jeunes qui passent en immersion ou lors des JPO ... et qu'on ne retrouve pas ensuite

Sur Parcoursup, l'Élan Commun alerte la DRAAF sur la question des étudiant.es étrangers et plus spécifiquement issu.es de pays africains. Les dossiers qui arrivent dans les établissements sont de plus en plus nombreux et c'est un casse-tête pour eux. Il semble que cet afflux soit lié à un business pour certains réseaux en Afrique, qui sont capables de produire dans certains cas des lettres de motivation adaptées (pour exemple à Ahun ce sont plus de 300 candidatures étrangères). Cela bloque l'ouverture de la phase complémentaire « autre bac ».

L'Élan Commun demande une intervention politique de manière à ne pas bloquer la possibilité d'accueil de ces jeunes dans nos formations sans surcharger les équipes localement.

**La DRAAF** connaît le problème avec notamment des étudiant.e.s qui s'inscrivent là où les taux de pression sont les plus faibles. C'est un vrai sujet mais nous n'avons pas trop de solution car on risque de rentrer dans la discrimination. C'est un sujet sensible. Il ne faut pas non plus envoyer le message que le CREA ne veut pas d'étudiant.e.s étrangers. Elle assure qu'elle fera remonter notre demande sur ce problème.

## **5 - Réforme Lycées Pro et Pacte Enseignant**

**Pour la DRAAF** la réforme de la voie professionnelle a 3 objectifs : réduire le décrochage, aller vers 100 % d'insertion et reconnaître l'engagement des enseignant.es.

Au MASA cette réforme avait déjà été engagée et nous ne sommes donc pas concernés par tous les volets.

Par contre la volonté de gratification des stages sera identique pour tous les élèves même ceux de l'Enseignement agricole (vérification assiduité), ainsi que les solutions d'accompagnement spécifiques de soutien aux élèves en difficulté, de consolidation du lien

avec l'entreprise (mais ce lien existe déjà à l'EA) de préparation de l'après bac pro et pour réduire décrochage.

Sur le Pacte une réflexion est engagée avec une priorité donnée à la continuité pédagogique (remplacements de collègues absents). Il y aura d'autres missions avec des solutions d'accompagnement spécifiques

Selon la DRAAF le Pacte enseignant est dispositif visant un déroulement de carrière plus favorable.

**Pour l'Élan Commun**, le Ministère de l'Agriculture essaye de nous rassurer en nous disant que « on fait déjà » et qu'il n'y aura pas d'impact. Cette réforme est une annonce du Président et nous avons un arrêté commun EN / EA – cette réforme s'appliquera donc chez nous comme à l'EN.

La nouvelle structure du diplôme s'appliquera chez nous comme à l'EN et va donc impacter la formations. Il y a un risque majeur sur la construction de nos formations avec un système d'évaluations qui sera revu.

La gratification des stages va d'abord être un travail supplémentaire pour les équipes sans moyens mais aussi problème de relation avec les familles lorsqu'on ne payera pas les stages, en particulier dans un contexte d'inflation. Le travail de suivi, retombera sur les services administratifs déjà exsangues.

Cette gratification est une mesure démagogique qui ne répond en rien aux besoins réels des élèves et des familles et paradoxalement on trouve de l'argent pour gratifier les élèves mais pas pour les équiper individuellement et les protéger car en effet l'aide de la région, ne couvre pas la totalité du coût des EPI.

Nous nous interrogeons aussi sur l'annonce de bureaux des entreprises dans les lycées. Seront-ils mis en place dans les lycées agricoles ? Quelle sera la relation avec les entreprises ? Quelle sera leur place dans nos lycées ? Nos lycées seront-ils sous tutelle des entreprises ? Il n'y a pas d'opposition à travailler avec les entreprises mais quelle est la place de chacun ?

Pour la carte des formations, nous voulons savoir ce qui va se passer, pour les classes jugées « non insérantes » qui pourraient être supprimées. Cette mesure est en contradiction avec PLOA).

Beaucoup de questions se posent et il va nous falloir des réponses rapides : mise en place en septembre...

Sur le Pacte les enseignant.es travaillent à temps plein aujourd'hui. Quand on regarde les missions du pacte, où les place-t-on dans ce que l'on fait déjà ? Celles et ceux qui vont faire cela, vont prendre sur la pédagogie... avec ce dispositif il y a des conflits à venir dans les établissements entre enseignant.es. Au final ce pacte est un levier pour appliquer une réforme dont les enseignants.e public privé ne veulent pas.

**La Chambre d'agriculture** assure que le bureau des entreprises n'est pas une demande des professionnels de l'agriculture. Elle espère que la rémunération des stages sera bien du niveau de l'État et ne leur reviendra pas après quelques années. « *Nous avons un certain nombre d'inquiétudes qui vous rejoignent* ».

**Le Conseil régional** assure que cette réforme ne remet pas en question les compétences de la Région sur la carte des formations. Il y a un protocole de travail commun entre la Région et les autorités académiques qui date de 2021 avec une réflexion autour des filières économiques, des territoires... La Région est en discussion avec l'État pour bien

appréhender cette réforme et ses effets.

Concernant les EPI, nous avons une action volontariste (aide forfaitaire entre 115 et 300 € selon les filières – subventions aux établissements qui achètent pour les élèves) ; pour les manuels scolaires, il y a un financement pour les manuels numériques + mise à disposition d'un bouquet de ressources important (encyclopédie, educarte, presse...)

**La DRAAF** affirme qu'elle fera les remontées de ces échanges à la DGER. Une note de service sur le Pacte est annoncée pour le 22 juin.

Sur la voie professionnelle nous avons des inquiétudes importantes en décembre mais aujourd'hui, un certain nombre de ces inquiétudes ont disparu (période de stage...). D'ailleurs elle rappelle qu'elle était intervenue en novembre par courrier – on peut constater que l'inquiétude de l'époque n'a pas abouti et que le travail de concertation a permis de faire évoluer les annonces.

## **6 - Carte scolaire RS 2024**

**La DRAAF** présente les tableaux des poursuites d'ouvertures/ fermetures pour la rentrée 2024 (engagées en 2023) et des projets déposés par les EPL pour la rentrée 2025. Elle précise qu'il n'y a pas d'instruction à ce stade.

Pour ces projets d'ouvertures, le calendrier est le suivant pour l'étude de la carte des formations :

- 11 juillet : conférence régionale
- à l'automne : présentation en CSA et en CREA
- 6 novembre : vote du CRNA

**L'Élan commun** s'étonne sur l'absence de de contreparties aux ouvertures sur le tableau présenté au CREA. Jusqu'à présent il n'y avait pas d'ouverture sans fermeture en face pour chaque établissement.

Sur les demandes d'évolution de structures, le Public se restreint depuis de nombreuses années et cette année ne fait pas exception puisque le privé a encore le double de demandes.

Le tableau de bilan de la DRAAF depuis 2018 confirme que cela se traduit par des ouvertures effectives bien plus importantes dans le privé et en particulier dans les MFR (dans les MFR 29 ouvertures contre 4 fermetures – dans le public 30 ouvertures contre 12 fermetures).

A Surgères les ouvertures demandées correspondent à nouveau à des filières de l'EN. Ainsi les filières du MASA ne seront bientôt plus au cœur des formations de cet établissements. L'Élan commun dénonce la disparition de l'option "Produits Céréaliers" en BTSA scolaire qui a pour conséquence la suppression d'un poste ACEN Génie des Procédés 100% (compétence en meunerie) à la rentrée 2023. Il s'agissait pourtant de la seule formation de ce type en France. Il y aura donc une perte de compétences de l'Enseignement agricole sur cette filière.

A Barbezieux, l'Élan commun dénonce la mixité de parcours en Bac Pro Agro-Equipement, imposée aux élèves et aux familles. Ainsi les élèves font leur 1<sup>re</sup> Bac Pro au LPA de Barbezieux en voie scolaire et finissent obligatoirement leur terminale en apprentissage au CFA d'Angoulême. Les familles n'ont pas le choix. L'Élan commun rappelle son opposition à la mixité des publics et des parcours.

A Bergerac, l'ouverture du Bac Pro service doit être une priorité. Ce dossier est déjà ancien et se justifie compte tenu de la faiblesse de l'offre en filière service dans l'enseignement public.

A Pau et Oloron, la demande d'ouverture commune en filière GPN doit là aussi être le choix prioritaire de la DRAAF compte tenu des formations déjà existantes dans le privé. L'Élan commun souhaite une réflexion régionale sur la filière.

Enfin l'Élan commun s'interroge sur l'absence de candidature à l'ouverture d'un nouveau Bac Pro Forêt à la MFR Beynac à la rentrée 2022. Quel est le problème ?

Avant l'arbitrage de la prochaine carte, nous demandons à pouvoir être impliqués en amont bien afin d'alimenter la réflexion.

**La DRAAF** assure que son message aux établissements n'a pas changé, on attend des propositions avec des contreparties, dans tous les réseaux.

Elle souligne que les éléments d'instruction sur la filière « nature » ont été donnés l'an passé et se seront les mêmes sur cette nouvelle carte.

Enfin elle assure que les OS recevront les éléments techniques pour réagir.

**Le prochain CREA sera convoqué le vendredi 20 Octobre.**